



Kain, le 26 novembre 2015.

Chers parents,

**Voici les indications relatives à l'organisation du mois de décembre pour les élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. Vous trouverez aussi quelques précisions supplémentaires concernant les jours faisant suite aux examens. Veuillez en prendre bonne note. Merci.**

**Vendredi 4 décembre : remise des bulletins (TJ 2) pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> années.**

**Les élèves de 3<sup>ème</sup> année ont reçu le bulletin (TJ2) le vendredi 27 novembre.**

### **1. PERIODES D'EXAMEN : ! A T T E N T I O N !**

\* Pour les 1<sup>ères</sup> ABC, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> DIFF, les 2<sup>èmes</sup> A B C S : les cours se terminent le lundi 7/12 à 11h55.

\* Pour les 3 A C D E H T S : les cours se terminent le mercredi 2/12 à 11h55.

\* Pour les 3 R : les cours se terminent le vendredi 4/12 à 15h30.

Entre mardi 8/12 et lundi 14/12: période de remédiations et d'évaluations en 1<sup>ère</sup> A B C et examens en 2<sup>e</sup> A B C S – 1 DIF et 2 DIF, de 8h15 à 11h55.

Entre jeudi 3/12 et lundi 14/12 : examens en 3<sup>ème</sup> A C D E H T S, de 8h15 à 11h55.

Entre lundi 7/12 et lundi 14/12 : examens pour les 3<sup>èmes</sup> R, de 8h15 à 11h55.

Du mardi 15/12 au jeudi 17/12 : examens pour les élèves absents pendant la session ET couverts par un certificat médical.

### **2. ORGANISATION DES EXAMENS**

- Les élèves doivent être présents aux jours et heures d'examens qui figurent à l'horaire.

Ils ne peuvent en aucun cas quitter la salle d'examens en dehors de cet horaire.

**Nous vous demandons de consulter cet horaire au journal de classe et de le signer.**

- Dans la salle d'examens, les élèves laissent leur cartable dans le fond du local et ne prennent que le matériel nécessaire à l'examen (stylo, bics, crayon... dans une trousse transparente).

- Pendant la session d'examens, les élèves peuvent rentrer chez eux à midi pour préparer l'examen du lendemain. **Les après-midi sont donc consacrés à l'étude de l'examen suivant.**

- **Si un examen se termine à 9h55, les élèves peuvent se rendre à l'étude jusque 11h55.** Vous pourrez vérifier la présence de votre enfant à l'étude via le journal de classe.

Pour les élèves qui le désirent, une **étude surveillée** est organisée à l'école également **tous les après-midi**, du jeudi 3 au vendredi 11 décembre inclus (sauf les mercredis) de 13h à 15h30.

- L'élève qui vient à l'étude l'après-midi pendant les examens se munit **obligatoirement** de son journal de classe. Le surveillant y indique chaque jour l'heure de départ de l'élève ; **de cette manière, les parents peuvent aisément vérifier si l'élève s'est bien présenté à l'étude.** Cette étude n'est pas une garderie. Dès lors, les élèves qui perturberont le calme de cette étude ne seront plus autorisés à s'y présenter.

- Les élèves absents durant une partie de la session **pour raison médicale** doivent contacter les professeurs pour lesquels ils doivent présenter un examen. Pour eux, la session se prolonge du mardi 15/12 jusqu'au jeudi 17/12.

- L'étude du soir (de 15h30 à 17h30) est supprimée à partir du lundi 7 décembre.

### **3. LES DERNIERS JOURS DU TRIMESTRE**

- **Les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 décembre** sont consacrés aux conseils de classe. Les élèves sont en congé en fonction de leur date finale d'examen.

- **Le vendredi 18 décembre :**

- de 8 H 15 à 11h55 : Pour TOUS les élèves, présence obligatoire : activités de Noël, course parrainée « Viva for life » et remise du bulletin avec commentaires du titulaire,.

- 15 H 30 à 18 H 30 : **Réunion de parents.**

Nous espérons vous y rencontrer nombreux et d'ores et déjà, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille une heureuse fête de Noël et une très bonne année 2016.

**Bon congé à tous !**

V. Dewasme, Directrice et l'équipe éducative